

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 29 Octobre 1889

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu de S. M. le Roi de Portugal une réponse au télégramme de condoléances que Son Altesse Sérénissime s'était empressée de lui adresser à l'occasion du décès de S. M. le Roi Louis I^{er}.

Le Prince a reçu de S. M. le Roi de Wurtemberg une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime lui notifiait le décès de S. A. S. le Prince Charles III et lui annonçait en même temps Son avènement au trône.

Le Prince a reçu de S. Exc. le Président de la République Française une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime lui notifiait le décès de S. A. S. le Prince Charles III et lui annonçait en même temps Son avènement au trône.

NOUVELLES LOCALES

Les Concerts classiques commenceront le 28 novembre prochain.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'un de nos jeunes compatriotes, M. François Médecin, fils de M. Antoine Médecin, propriétaire, rue des Briques, membre de la Commission communale, médaillé à l'Exposition universelle, a passé avec succès ses examens à l'École des Beaux-Arts de Paris, et y a reçu son diplôme d'architecte.

Jeudi dernier est arrivé à Monaco le Révérend Dom Antoine, abbé mitré de l'ordre des Trappistes de l'abbaye de Chamborand (Isère).

L'ordre de N.-D. de la Trappe, célèbre par la sévérité de sa règle, a été fondé en 1140 près de Mortagne par Rotron, comte du Perche.

Le Révérendissime Abbé a quitté la Principauté samedi matin.

On lit dans le *Bulletin de la Société zoologique de France*, vol. xiv, n° 8, au procès-verbal de la séance du 22 octobre 1889, présidée par M. Cotteau :

S. A. S. le Prince de Monaco offre à la Société le 4^{er} fascicule de la publication entreprise sous sa direction à l'imprimerie de Monaco, et où seront consignés les résultats scientifiques des campagnes accomplies sur son yacht. Le Prince se propose de publier successivement une suite de travaux de diverses natures ayant trait à la navigation, à l'hydrographie, à la physique du globe, à la zoologie, à l'anatomie comparée, etc. Les matériaux d'étude sont répartis entre des spécialistes qui conservent, sous la responsabilité de leur signature, une indépendance absolue d'opinions. Le Prince se félicite d'avoir pu déjà recueillir, grâce à sa goëlette *Hirondelle*, des collections et des observations d'un véritable intérêt scientifique. La série des

campagnes n'est pas terminée, et le Prince espère pouvoir faire plus encore à l'avenir.

Du reste, des collaborateurs aussi savants que zélés prêtent leur concours à son œuvre dont ils contribueront pour beaucoup à assurer le succès. Le Prince se plaît à citer, entre tous, M. le baron Jules de Guerne, dont le dévouement à la science est particulièrement connu à la Société zoologique de France. Il le prie de vouloir bien exposer les premiers résultats des travaux à l'accomplissement desquels il a pris une grande part aussi bien pendant les campagnes de *Hirondelle* que dans l'intervalle de celles-ci.

M. Jules de Guerne remercie S. A. S. le Prince de Monaco d'avoir bien voulu l'associer à son œuvre. C'est pour lui un grand honneur dont il fera en sorte de se montrer digne en consacrant tous ses efforts au succès de l'entreprise. La tâche est rendue facile par le zèle éclairé des collaborateurs.

Plusieurs d'entre eux ne seront nommés nulle part, ce sont les typographes ; et personne ne s'étonnera, en admirant l'impression du volume (comme l'a fait d'ailleurs le jury de la classe 9 à l'Exposition, en décernant une médaille d'or à l'imprimerie de Monaco), personne ne s'étonnera qu'il leur soit adressé en cette circonstance un témoignage de satisfaction. M. J. de Guerne ne saurait toutefois se dispenser de citer, comme ayant eu une grande part au succès de la publication, M. Saige, le savant archiviste du Palais de Monaco qui, dans la période difficile des débuts, a su donner à la partie matérielle du travail une excellente direction.

En ce qui concerne la zoologie, il est à peine besoin de rappeler ici les mérites et le dévouement à la science, des collaborateurs choisis par le Prince. La plupart, français ou étrangers, font partie de la Société ou publient tout au moins, comme M. R. Collett, chargé de l'étude des poissons, leurs découvertes dans son Bulletin. La collection presque entière est déjà distribuée.

Tandis que M. Milne Edwards termine l'examen des crustacés décapodes dont plusieurs sont déjà figurés, M. Chevreux continue à décrire les Amphipodes nouveaux ; M. Moniez étudie les Cestodes et les Trématodes ; M. Perrier, les Stellerides ; M. Topsent, les Spongiaires ; le docteur Julien, les Bryozoaires ; le professeur Studer, de Berne, s'occupe des Alcyonnaires ; M. Korotneff, directeur du laboratoire russe de Villefranche, s'est chargé des Tuniciers.

D'autres encore, également bien connus ici, travaillent activement à des sujets divers, et il y a lieu de croire que le monde savant ne tardera pas à prendre l'habitude de voir paraître à des intervalles peu éloignés, des fascicules analogues à celui-ci — le premier — où M. Dautzenberg décrit et figure, avec le soin dont il est coutumier, les mollusques marins des îles Açores. C'est à l'auteur qu'il appartient d'exposer les résultats de son travail, mais avant que de lui céder la parole, M. J. de Guerne désire annoncer à la Société une bonne nouvelle que tous accueilleront avec plaisir : sur la demande de S. A. S. le Prince de Monaco, M. le

Président de la République a bien voulu conférer à M. Dautzenberg le titre d'officier de l'Instruction publique. C'est la juste récompense de son goût désintéressé pour la science, de ses publications antérieures, de la peine qu'il a prise pour mener à bien le présent travail et pour installer dans le pavillon de Monaco, au Champ de Mars, les collections malacologiques rapportées par *Hirondelle*.

M. Dautzenberg, après avoir remercié le Prince de sa bienveillance, expose en quelques mots les résultats de son travail. La faune malacologique marine des îles Açores, assez peu connue jusqu'ici, comprend actuellement 348 espèces dont 25 découvertes pendant la campagne de *Hirondelle* de 1887, sont décrites et figurées ici pour la première fois. La faune malacologique des Açores présente de grandes affinités avec celle de la Méditerranée, mais il est permis de croire que ce n'est peut-être là qu'une apparence, les animaux de la Méditerranée étant très connus à cause des nombreuses recherches dont ils ont été l'objet. L'étude des mollusques recueillis aux Açores en 1888, pendant la dernière campagne de *Hirondelle*, permettra sans doute à M. Dautzenberg d'émettre prochainement des vues nouvelles à ce sujet.

M. le Président (M. Cotteau, membre correspondant de l'Académie des sciences) remercie S. A. S. le Prince de Monaco de l'intérêt qu'il témoigne à la Société zoologique dont il veut bien continuer à enrichir la bibliothèque de ses propres travaux et de ceux que sa libéralité permet à ses collaborateurs de publier dans des conditions parfois exceptionnelles de luxe et de perfection typographique. Les savants de tous les pays suivent avec le plus vif intérêt les travaux du Prince et apprécient à leur juste valeur les découvertes faites par les hommes distingués qu'il a su grouper autour de sa personne.

LE LONG DE LA MER BLEUEOn lit dans le *Gaulois* :

Déjà quelques-uns de nos mondains et quelques-unes de nos mondaines les plus frileuses préparent leurs bagages pour les plages méditerranéennes. Il est certain que la série continue des pluies et de brumes dont — par euphémisme, sans doute — nous commençons à jouir en ce moment, justifie ces préparatifs de départ pour un climat plus élément, où le soleil ne fait presque jamais défaut. D'ailleurs, la saison s'annonce, cette année, comme devant être des plus brillantes, et nous devons à nos lecteurs de leur donner une idée des plaisirs de toute sorte qui — cette année plus encore peut-être que les autres — les empêcheront de regretter Paris.

On sait, en effet, que chaque année, les mondains en déplacement retrouvent là-bas leurs distractions favorites et — en plus — d'autres absolument inédites. Les courses de chevaux, les régates, les tirs aux pigeons, les représentations théâtrales, les bals, les redoutes, les *veglioni*, les fêtes de toute sorte et, surtout, l'incomparable série des fêtes carnavalesques, voilà de quoi satisfaire les plus difficiles et les plus sujets à l'ennui — au spleen !

Tout d'abord, les courses auront, cette année, un intérêt tout spécial. On a augmenté, dans de fortes propor-

tions, les allocations et, naturellement, les prix seront plus courus. Nos plus brillantes écuries de steeple y prendront certainement part.

Nous devons parler aussi des représentations théâtrales de Monte-Carlo, qui chaque année ont, dans le monde artistique, un grand et légitime retentissement.

Ces représentations commenceront le 4 janvier avec *Faust*. L'interprétation de l'opéra de Gounod, qui réunira les noms aimés du public, de M^{me} Caron, de MM. Vergnet et Bouhy, sera d'ailleurs un véritable événement musical.

On jouera ensuite, les mardi et les samedi de chaque semaine, l'opéra et l'opéra-comique.

On entendra la *Statue*, de Reyer, le *Domino noir*, la *Fille du régiment*, le *Voyage en Chine*, le *Médecin malgré lui*, *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, les *Noces de Jeanette*, la *Fête au village voisin*, *Joli Gilles*, *Zampa*, le *Pilote*. Les interprètes s'appelleront : M^{mes} Melba, Caron, Deschamps, Levasseur. MM. Bouhy, Dereims, Soula-croix, Vergnet, Isnardon, etc.

On voit donc que les distractions musicales seront des plus brillantes cette année-ci sur le littoral, grâce aux efforts de la Société des Bains de Mer de Monte-Carlo.

Il est certain qu'on va s'amuser cette année plus que jamais, au bord de la Méditerranée. Heureux touristes qui pourront aller trouver là-bas du soleil et de la chaleur loin des brumes et des pluies parisiennes.

SAINT-RÉAL.

D'autre part, nous lisons dans le *Figaro* :

Nous pouvons dire, dès maintenant, que la saison théâtrale 1889-1890 du Casino de Monte Carlo fera parler d'elle, car la Société des Bains a fait royalement les choses pour recevoir et distraire les hôtes de distinction qui s'apprêtent à hiverner dans la Principauté.

Ce n'est pas tout, et les fameux concerts classiques qui obtiennent, chaque année, un succès plus grand, ont été l'objet d'une attention particulière de la part du chef d'orchestre Steck, qui se propose de faire entendre au public d'élite qui remplit, chaque jeudi, la vaste salle du théâtre une foule d'œuvres du plus haut intérêt, que les excellents virtuoses de Monte Carlo interpréteront avec leur soin habituel. Le premier de ces concerts aura lieu le 28 novembre.

Ajoutez à ce programme de distractions artistiques de haut goût les enchantements incomparables d'un climat toujours égal, d'un air toujours pur, et aussi les merveilleux éblouissements de fêtes carnavalesques uniques au monde, les bals, les réceptions mondaines de toutes sortes, et vous aurez une idée de ce qui attend les privilégiés qui s'apprêtent à fuir les brumes malsaines des contrées tributaires de l'hiver pour se réchauffer aux caresses du bienfaisant soleil des rives méditerranéennes.

La Compagnie P.-L.-M. a bien fait d'augmenter et d'améliorer encore son service d'hiver.

Des renseignements qui nous parviennent de tous côtés, il résulte, en effet, que jamais saison n'aura été aussi brillante, aussi suivie, aussi réussie que celle qui va s'ouvrir tout prochainement.

Deux particularités intéressantes de la saison lyrique de Monte Carlo qui, sous l'habile direction de M. A. Gandrey, promet d'être extrêmement intéressante. M. A. Gandrey a pris pour collaborateurs M. L. Jehin, le chef d'orchestre estimé, et M. Strélsky, comme régisseur général.

Deux des vingt-six représentations de la saison seront consacrées à une œuvre inédite, le *Pilote*. Ce drame lyrique, en trois actes, dont on dit le plus grand bien, est signé : Armand Silvestre pour le livret, et, pour la musique, John Urich, un grand éditeur de musique de Londres, né à la Trinidad, et qui a eu diverses œuvres jouées avec succès au théâtre de la Monnaie et sur plusieurs scènes italiennes.

Autre détail curieux : le rôle de Hamlet sera chanté par... un ténor, M. Dereims. Ne vous étonnez pas outre mesure de cette particularité, car, à l'origine, le rôle a été écrit dans ce registre. C'est pour mettre à profit l'incomparable talent de chanteur et de comédien de Faure, alors dans tout son éclat, qu'Ambroise Thomas transposa le rôle pour la voix du célèbre baryton.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

PROGRAMME

des
CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES
offerts par
L'ADMINISTRATION DES BAINS DE MONACO
(Première série)

Mardi 10 décembre 1889

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.

PRIX D'OUVERTURE. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons : 1 à 24 mètres ; 1 à 25 mètres ; 1 à 26 mètres ; 1 à 27 mètres ; 1 à 28 mètres. Barrage à 29 mètres.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque. — 1 pigeon.

Judi 12 décembre. — POULES

Samedi 14 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.

PRIX DE LAROCHEFOUCAULD (Handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

Nos lecteurs trouveront à la 4^e page l'horaire du service d'hiver, qui commencera le 4 novembre prochain.

Nous extrayons l'article suivant du *Journal de Menton* :

Un regret des plus vifs s'empare de tout mentonnais qui a visité le pavillon des forêts établi au Trocadéro.

Dans la magnifique collection du promenoir extérieur, sont disposés en colonnade un grand nombre de troncs d'arbres sur lesquels on a placé des écriteaux que voici :

Chêne rouvre, 150 ans ; hêtre raboteux, 160 ans ; châtaignier, 60 ans ; peuplier noir, 50 ans ; aune, 70 ans ; sorbier, cormier, 200 ans ; sapin, 120 ; épicéa, 190 ans. On voit aussi des rondelles détachées de vieux arbres avec leurs âges. Cela va jusqu'à 270 ans. On se promène au milieu de ces vétérans qui ont vécu plusieurs existences humaines. Quelques-uns, à l'intérieur et à l'extérieur, ont conservé encore assez de sève pour donner des feuilles. On voit s'échapper d'un merisier séculaire une vigoureuse poussée de jeunes feuilles d'un vert émeraude.

Tous les sujets, toutes les essences, toutes les principales productions sylvestres sont exposés là. Un seul oh ! regrets, l'olivier ne figure pas parmi ces vénérables ornements de forêts !

L'olivier a été oublié ! Il ne s'est pas trouvé à Menton un propriétaire, un agriculteur, un conseiller qui ait songé à offrir au ministre de l'agriculture un de nos magnifiques oliviers du cap Martin dont l'origine est autrement ancienne que celle du plus âgé des arbres groupés au pavillon du Trocadéro.

Dans l'admirable classement de ce pavillon, on n'a pas oublié d'exposer le travail du bois, c'est-à-dire son application à diverses industries, ainsi :

Le bois de tilleul est très employé par les luthiers, les sculpteurs, mais surtout par les fabricants de jouets d'enfants. On s'en sert notamment pour la saboterie, les allumettes, la pâte à papier.

Avec l'ébène on fabrique des robinets, des manches d'outil, des chaises. Le sapin est employé pour les instruments à cordes, pour les planchers, pour les caisses, les allumettes, les jouets, etc. Le mélèze sert dans la charpente des maisons, et pour faire des lits ; le génévrier fournit de très beaux bois d'ébénisterie ; le châtaignier donne des treillages, des placages, des parquets ; le peuplier, des allumettes et de la pâte à papier ; le cornouiller donne des cannes ; le frêne, des roues de charrettes et ainsi de suite.

N'est-ce pas affligeant que l'olivier dont le bois est employé à tant d'industries, industrie d'utilité et de luxe, industrie agricole et industrie mondaine, soit relégué dans l'obscurité la plus complète, et demeure ignoré, inconnu, inconnu, dans cette collection vraiment unique de spécimens des arbres les plus connus comme les plus recherchés.

Ce qui ajoute à tous nos regrets, c'est qu'il eût été si facile d'envoyer un tronc d'olivier modèle, lorsque les beaux oliviers du Cap étaient déracinés pour faire place nette aux casernes.

Il en eût coûté si peu pour acquérir et expédier à Paris un fut âgé de plusieurs centaines d'années qui eût été le doyen de la colonnade extérieure du pavillon des forêts.

Mieux inspirée cent fois et plus intelligente a été la Commission Monégasque qui, aux abords du pavillon de Monaco au Champ de Mars a fait planter à ses abords un beau palmier et un bananier pris dans les jardins d'Armede de Monte Carlo.

Ajoutons qu'elle a envoyé également un olivier.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un train de plaisir, à prix exceptionnels, partira de Marseille le 2 novembre, à 2 heures 10 du soir, et sera de retour le 10 novembre, après sept jours de séjour à Paris.

La Compagnie P.-L.-M., désireuse de donner satisfaction au plus grand nombre, a pris des mesures pour que

les billets ne puissent pas tomber entre les mains de spéculateurs qui se sont précédemment livrés à un trafic dont le public a été la seule victime. Les enfants de 3 ans et au-dessus paieront place entière.

Cuers. — Un bien triste accident vient de jeter la consternation dans notre ville. Le chef de gare ayant voulu traverser la voie au moment de l'arrivée d'un train, et ayant malheureusement mal calculé la distance, a été tamponné par la locomotive qui l'a projeté à plus de dix mètres. Relevé presque aussitôt, ce malheureux a été transporté chez lui dans un état très grave.

Toulon. — Sous peu, le port de Toulon va soumettre à l'expérimentation une bouée de sauvetage ordinaire transformée.

Cette bouée sera dotée d'un récipient qui laissera échapper de l'huile d'une manière continue.

Pour tenter cet essai, on expérimentera en même temps une bouée ordinaire, c'est-à-dire sans le secours de l'huile, de manière à établir une comparaison et à déterminer les facilités ou les difficultés qu'éprouvera un nageur pour atteindre l'un ou l'autre de ces engins,

On prévoit d'excellents résultats, l'huile ayant la propriété de rendre le calme à la mer agitée.

Nice. — Le programme des Courses de Nice pour l'année 1889, est fixé comme suit :

PREMIER JOUR. — Lundi 13 janvier

Prix de Villefranche. — Courses de haies, 4,000 fr.

Prix de Monte Carlo. — Grande course de haies, handicap, 20,000 fr.

Prix de Roquebrune. — Steeple-chase, à réclamer, 4,000 fr.

DEUXIÈME JOUR. — Jeudi 16 janvier

Prix des Alpes-Maritimes. — Courses de haies, handicap, 4,000 fr.

Grand Prix de Monaco. — Steeple-chase, handicap, 30,000 fr.

Prix du Conseil Général. — Steeple-chase, handicap, à réclamer, 4,000 fr.

TROISIÈME JOUR. — Dimanche 19 janvier

Prix du Chemin de Fer. — Steeple-chase, handicap, 4,000 fr.

Prix de la Société des Courses. — Steeple-chase, 15,000 fr.

Prix du Conseil Municipal. — Course de haies, à réclamer, 4,000 fr.

QUATRIÈME JOUR. — Mardi 31 janvier

Prix d'Eze. — Course de haies, à réclamer, 4,000 fr.

Grand Prix de la Ville de Nice. — Steeple-chase, handicap libre, 20,000 fr.

Prix de S. A. S. le Prince de Monaco. — Course de haies, handicap, 4,000 fr.

— Les travaux de la Jetée-promenade sont activement poussés. Une équipe de cinquante ouvriers travaille sans relâche. Les pièces métalliques arrivent toutes prêtes de Paris, de la maison où furent forgées les pièces de la Tour Eiffel. Le Casino sera inauguré vers la fin d'avril.

— La récolte des fleurs de cassies est en pleine activité. Limitée par la disparition progressive des plantations, qu'on est loin encore d'avoir reconstituées entièrement, cette récolte est une véritable mine d'or pour les commissionnaires. On parle de nouveau, cette année, d'un prix excessif pour cette fleur, 10 à 12 francs le kilo. Nous donnons ce chiffre sous réserve ; mais serait-il moindre, que le sort de l'heureux propriétaire de cassies n'en resterait pas moins un objet d'envie pour tant d'agriculteurs réduits à la portion congrue par le bas prix de leurs produits ou la pénurie de leurs récoltes.

Villefranche — L'*Officiel* publie un décret du 30 septembre dernier par lequel le Lazaret de Villefranche est affecté au département de la guerre.

Vintimille. — Mardi dernier, une dame et son fils, âgé de trois ans se trouvaient dans le train venant de San Remo qui arrive ici à onze heures du matin. Le train se trouvait dans le tunnel entre San Remo et Ospedaletti, quand la portière du wagon s'ouvrit sous la poussée de l'enfant, qui fut précipité sur la voie. La mère affolée voulait s'y précipiter à son tour, mais fut retenue à temps par un voyageur. A Ospedaletti, le chef de gare, informé de l'accident, envoya immédiatement des cantonniers en exploration. Ceux-ci trouvèrent heureusement l'enfant qui était tombé, sans se faire aucun mal, sur un tas de sable, et fut rendu sain et sauf à sa mère.

San Remo. — On télégraphiait de cette ville au *Petit Marseillais*, le 24 octobre :

« Un train de marchandises a heurté, hier matin, à Voltri (Italie), le train des pèlerins français venant de

Rome. Sauf de légères contusions, les voyageurs n'ont rien eu. Le conducteur du train de marchandises a été tué. »

Gènes. — Le 2 octobre, la douane française saisissait à Modane une malle renfermant des pièces de monnaies fausses. On procéda à une enquête qui amena l'arrestation à Nus (Italie), d'un nommé Ernest Lugon, né à Ferchaux, dans le canton du Valais (Suisse). C'est un repris de justice expulsé de France pour vol. Il a été établi que Lugon avait pour complice son frère, Jean Lugon, demeurant comme lui, avenue de Paris, 57, à Saint-Denis. Une perquisition a été opérée au domicile de ce dernier par M. Bouteiller, commissaire de police, et elle a amené la découverte de pièces fausses et de tout un attirail de faux-monnayeurs. Jean Lugon a été écroué au Dépôt, et l'information qui a été ouverte sur les faits qui lui sont reprochés, ainsi qu'à son frère, a été confiée à M. Prinnet, juge d'instruction. Ernest Lugon sera transféré à Paris quand les formalités relatives à l'extradition auront été accomplies.

La malle saisie à Modane contenait 112 fr. 50 de pièces fausses de cinq, deux, un franc et cinquante centimes à l'effigie de la République française, du roi d'Italie et de la Confédération helvétique.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris reprend peu à peu sa physionomie d'hiver : nous venons d'assister à la séance annuelle des cinq académies. C'est le signal du commencement de l'hiver mondain. Quelques jours après cette séance nous avons d'ordinaire la grande première représentation d'une pièce à sensation ; mercredi ou jeudi aura lieu, au théâtre du Gymnase, la première de la *Lutte pour la vie*, de M. Alphonse Daudet.

Les cinq académies, en attendant cette comédie où elles seront quelque peu égratignées, ont distribué des récompenses et fait des lectures. Ces communications ont été fort goûtées ; mais le grand succès de la séance a été pour M. Jules Claretie qui représentait l'Académie Française. Ce lettré si distingué avait eu l'ingénieuse idée de rechercher ce qu'avait fait l'Académie Française, il y a cent ans, en 1789. Il y a cent ans, la savante compagnie faisait de non moins bonne besogne qu'aujourd'hui. Un de ses membres abandonnait à la patrie 600 livres qui lui restaient sur 2,000 livres de pension. Florian lisait une fable — la fable était encore à la mode — intitulée *le Roi et les deux bergers*. Cette œuvre légère était pleine de sous-entendus politiques et de conseils à Louis XVI :

Tout le secret consiste à choisir de bons chiens.

Lisez : de bons ministres ; telle était la « morale » de cette fable de circonstance. En 1789, on distribua des prix Monthyon, ou couronna M. de Fontanes, M. l'abbé Barthélemy, l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, et M. Guibert. M. de Boufflers, le 16 novembre, complimenta au nom de la compagnie, le roi revenu de Versailles. L'Académie a eu, après 1789, à se défendre de biens des périls, à disparaître même. Mais, comme l'a dit M. Claretie : elle a reparu « plus solide et plus durable ». Et, en termes excellents, M. Claretie a ajouté : « Ainsi de notre pays. Il a eu des douleurs, il a eu des deuils ; — il est debout, et les visiteurs de notre cité « d'art et d'industrie, les invités de la fête qui va finir, « ont pu voir flotter bien haut le pavillon aux trois couleurs et relire, toujours fière et vraie, l'éternelle devise « de la ville de Paris. » Cette allusion a été très applaudie.

L'Exposition qui sera irrévocablement fermée le 6 novembre, après une grande fête de nuit, est de plus en plus visitée. Les trains de plaisir se multiplient ; les chemins de fer rivalisent d'efforts pour que les plus pauvres puissent visiter cette grande manifestation de l'art et de l'industrie ; des chefs d'usine envoient à leurs frais leurs ouvriers au Champ-de-Mars. Le « prince de l'acier », M. Schneider a offert à mille de ses ouvriers de passer une semaine à Paris. Le transport seul a coûté dix mille francs ; dans le programme figure un grand banquet de onze à douze cents couverts dans un local de l'Exposition.

Le Champ de Mars et la tour Eiffel ont reçu, cette semaine, nombre de visiteurs de distinction. Nous citerons, en première ligne, le grand-duc Wladimir, frère du tsar Alexandre III, et la grande-duchesse sa femme, accompagnés d'un aide de camp, le comte de Stackelhey, et d'une suite de plusieurs personnes, le grand-duc Alexis, le grand-duc Georges Michailowitch, le grand-duc Nicolas, fils aîné du grand-duc Michel ; LL. AA. le duc et la duchesse de Leuchtenberg, l'archiduc Albert, grand-oncle de l'empereur François-Joseph, feld-maréchal et inspecteur général de l'armée impériale et royale ; le prince Ernest de Hohenlohe-Schillingsfurt et sa jeune femme, la princesse fille du duc de Sartirana, dont le mariage a été célébré récemment à Turin ; le duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha, accompagné du général Schratish, son aide de camp ; l'archiduc Jean d'Autriche, grand-duc de Toscane, un des généraux les plus distingués de l'armée autrichienne. L'archiduc Jean est reparti pour Cannes, où il compte passer presque tout l'hiver.

Les rentrées à Paris deviennent chaque jour plus nombreuses. Le comte et la comtesse de Chambrun donnent des dîners très élégants dans leur bel hôtel de la rue Monsieur, où ils résideront pendant le mois de novembre avant de partir, comme tous les ans, pour leur villa de Nice. La princesse de Brancovan est revenue de sa villa d'Amphion, sur les bords du lac de Genève. Elle reprendra, cet hiver, ses grandes réceptions et ses soirées de musique, où elle fait applaudir son merveilleux talent de pianiste. Le comte et la comtesse Cornet, M^{me} Beulé, la baronne de Billing, M. et M^{me} Sopiir ont entr'ouvert leurs salons, mais ne reprendront que plus tard leurs réceptions et leurs « jours ».

Quatre grands mariages, cette semaine :
A l'église de la Madeleine, mariage du comte Jean de Narbonne-Lare, lieutenant au 9^e chasseurs à cheval, avec M^{lle} Henriette Tiby, fille de M. Tiby, ancien ministre plénipotentiaire à Copenhague et à La Haye, petite-fille de M. Cuvillier-Fleury, membre de l'Institut et précepteur de S. A. R. le duc d'Aumale. La fiancée a été conduite à l'autel par le duc d'Aumale. Ses autres témoins étaient M. Cazenat, conseiller à la cour d'appel de Paris, et M. Dutreille, sénateur, ancien ministre plénipotentiaire, chef de cabinet du duc Decazes. Les témoins du marié étaient le comte de Gourgue et le comte Aimery de Narbonne-Lare. Le duc d'Aumale a fait cadeau à la fiancée d'un superbe bracelet orné de diamants verts et de pierres anciennes. Les mariés iront passer leur lune de miel à Vienne, où le comte Jean de Narbonne-Lare est chargé d'une mission spéciale.

A l'église Saint-Honoré-d'Eylau, mariage de M^{lle} Jeanne de Beauplan avec le vicomte Hullem d'Origny. L'orgue était tenu par M. Théodore Dubois et les solis ont été chantés par M. Ciampi et M^{me} Ritter-Ciampi. Les témoins du marié étaient le colonel comte Clary et le comte de la Vieville ; les témoins de la mariée étaient le général baron Petiot et M. Partiel, ministre plénipotentiaire.

A la Nonciature, mariage dans le plus stricte intimité, du prince Murat avec miss Guendoline Caldwell. S. Exc. le Nonce apostolique a donné la bénédiction nuptiale. Les témoins étaient pour le prince Murat : le duc de Mouchy et le comte Joachim Murat ; pour la fiancée : M^{re} Spoldin, évêque de Pioria (Etats-Unis) et le colonel Jérôme-Napoléon Bonaparte.

A Saint-Pierre-de-Chaillot, mariage du vicomte de Sombreuil avec la veuve en premières noces du duc de Persigny, et en secondes noces de M. Lemoine, née de la Moscowa.

La meilleure preuve que l'hiver sévit et ne nous épargnera aucune de ses rigueurs, c'est que le Théâtre-Libre a repris le cours de ses séances intermittentes. J'ai eu rarement à vous parler de cette fantaisie parisienne : les pièces habituellement jouées sur cette scène bizarre ne me paraissent pas relever de la littérature. C'est une pâture pour les névrosés. Cette semaine on a représenté céans, une pièce de M. Jean Aicard, le *Père Lebonnard*, que la Comédie-Française avait reçue, mais n'a pas voulu jouer après nouvel examen. Il y a eu de vifs débats entre l'auteur et la Comédie Française, dont le public vient d'être constitué juge. Il y a dans cette pièce non sans mérite, un caractère bien dessiné et une scène à grand effet. La Comédie-Française a eu deux torts : celui de recevoir cette pièce, et celui de ne pas la jouer après l'avoir reçue. Le public du Théâtre Libre a vivement applaudi l'auteur et les interprètes, en tête desquels s'est fait remarquer M. Antoine.

Au théâtre des Menus-Plaisirs, reprise de *Madame l'Archiduc*, de M. Albert Milland pour les paroles, et de M. Offenbach pour la musique. Quinze ans ont passé sur cette opérette, dont les parisiens ont eu la primeur en 1874 et ces mélodies faciles et distinguées, ces agréables couplets n'ont rien perdu de leur fraîcheur. M^{me} Judic elle-même nous a paru rajeunie de dix ans ; mais hélas ! elle avait pour partenaire MM. Bartel, Vois, Matrat, et M^{lle} Luc Colas, qui ont fait des efforts méritant la plus grande indulgence.

A la grande joie des dilettanti, les concerts du dimanche ont repris leurs séances hebdomadaires. M. Lamoureux a fait entendre Faure et Talazac. Au château, M. Colonne a repris la *Damnation de Faust* avec M^{me} Krauss, dont la voix chaude et vibrante a charmé les visiteurs de l'Exposition.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

EXTRAIT

Par jugement en date de ce jour, le Tribunal Supérieur a déclaré le sieur EUGÈNE BATTAGLIA, commerçant, demeurant à Monaco, en état de faillite dont l'ouverture demeure provisoirement fixée audit jour, et a nommé M. PICOT-LABEAUME, juge-commissaire, et M. RAYBAUDI, syndic provisoire de la dite faillite.

Monaco, le 29 octobre 1889.

Pour extrait conforme :

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, Commis-Greffier.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur PIERRE FERRIER sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Cioco, syndic de ladite faillite, à l'effet de

lui remettre leurs titres de créance accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe du Tribunal Supérieur.

La vérification des créances aura lieu le vingt-cinq novembre prochain, à neuf heures du matin, au Palais de Justice.

Monaco, le 24 octobre 1889.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mercredi trente octobre courant, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 27 octobre 1889

SAINT-TROPEZ,	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	sable.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr. c. Musso,	id.
NICE,	b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Bosano	vin.

Départs du 21 au 27 octobre

MENTON,	b. <i>Vengeur</i> , fr. c. Bosano,	sur lest.
ID.	b. <i>Henri-Camille</i> , fr., c. Palmaro,	divres.
SANREMO,	b. <i>Idea</i> , it., c. Vincenzo,	sur lest.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE DE LA TOUSSAINT

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

La Compagnie, voulant faciliter les voyages sur son réseau à l'occasion de la Fête de la Toussaint, a décidé que les billets d'aller et retour réduits de 25 %, délivrés par ses gares du 29 octobre au 1^{er} novembre prochain, seront tous indistinctement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 novembre.

Cette validité pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptent pour un jour) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine

Sommaire du n° 48

Art et Chiffons, par la baronne de Spare, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Petite Sœur, par Jean de Nivelles, dessin de Geoffroid. — Une Chasse à Fontainebleau, dessin de P. Tavernier et G. de Billy. — Le Carnet de confession de M^{me} X..., par G. Cécil, dessin de C. de la Fargue. — Automne et Hiver, par F. Gosselin. — Un dernier Beau Jour, dessin original de H. Roullier. — Un Mariage, par Daniel Riche. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme, dessin de Cortazze. — L'Actualité, par C. de C. — Chronique du Sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

SALON DE COIFFURE

TENU PAR

PASSERON LAURENT

MONACO — 8, rue Caroline, Condamine — MONACO

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

CATHÉDRALE DE MONACO

Jeudi 31 octobre 1889

VIGILE DE LA TOUSSAINT

3 heures de l'après-midi. — Premières vêpres de la Toussaint.

Vendredi 1^{er} novembre

SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT

(Fête de précepte)

10 heures du matin. — Grand'Messe solennelle.
3 heures de l'après-midi. — Vêpres de la fête suivies des vêpres des morts, clôture du mois du Saint-Rosaire, sermon, salut.

Samedi 2 novembre

FÊTE DES MORTS

10 heures du matin. — Grand'Messe de Requiem et absoute.

Lundi 4 novembre

SERVICE SOLENNEL

POUR LE REPOS DE L'ÂME DES PRINCES DÉFUNTS

10 heures du matin. — Grand'Messe pontificale suivie de l'absoute donnée par Mgr l'Evêque.

La maîtrise et l'orchestre exécuteront la messe de Requiem de M. Bellini.

PAROISSE SAINT-CHARLES

Une grand'messe solennelle sera célébrée le dimanche 10 novembre prochain en l'honneur de Saint-Charles, patron de l'église paroissiale de Monte Carlo. Le R. P. Sorini, curé, et M. Rosticher, maître de chapelle, prient MM. les dilettanti amateurs de la Principauté de vouloir bien prêter leur gracieux concours à l'occasion de cette solennité.

Les répétitions auront lieu chaque soir à 8 heures, à partir du mercredi 23 courant.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOUILLABaisse — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

Imprimerie de Monaco. — 1889

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
	22	749.7	750.2	749.9	750.4	752.2	18.1	18.3	18.2	17.6			
23	59.4	59.7	60.2	60.4	61.3	15.3	17.9	18.2	18.2	16.1	62	S O très fort.	Beau
24	64.8	65.3	64.2	64.2	63.2	16.2	17.8	18.4	17.6	16.9	67	S O léger, soir S E	Beau
25	61.2	61.2	60.9	61.2	62.3	19.2	20.6	19.8	18.2	18.2	66	S S E léger	Nuageux, nuit pluie
26	62.8	62.9	61.5	60.2	59.6	17.3	18.2	19.3	19.2	19.8	74	Calme, S E léger	Nuageux, nuit pluie
27	58.9	59.3	58.7	58.2	59.4	20.3	21.2	19.3	19.5	19.4	69	S E léger	Couvert, pluie
28	59.9	60.3	61.3	61.9	62.3	19.2	20.2	19.5	18.3	18.2	85	S E	Couvert, pluie

DATES	22	23	24	25	26	27	28
TEMPÉRATURES	18.5	18.4	18.9	20.6	20.2	20.4	20.2
EXTREMES	14.3	15.2	15.9	16.2	16.7	18.7	18.2

Pluie tombée : 8^{mm} 5

HORAIRE de la Marche des Trains du 4 Novembre 1889 — SERVICE D'HIVER

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO, à VINTIMILLE et à GÈNES															
STATIONS	1 rapide 1	47 mixte 1 2 3	11 express 1	39 omnib. 1 2 3	13 express 1 2 3	5 luxe	59-65 omnib. 1 2 3	15 direct 1 2 3	3 express 1 2	7 rapide 1				77 omnib. 1 2 3	
PARIS.....	dép. matin 8 50	Lyon	soir 9 15	soir 2 45	soir 10 3	soir 7 3	soir 10 20	matin 6 25	matin 11 15	soir 7 15				Montélar. 5 3	
MARSEILLE.....	arr. matin 12 5	soir 11 45	soir 3 4	soir 6 49	soir 6 3	matin 9 6	matin 4 23	matin 5 27	matin 5 30	matin 10 40				soir 12 49	
Toulon.....	dép. matin 8 50														
Les Arcs.....	dép. matin 8 50														
Cannes.....	dép. matin 8 50														
Golfe Juan.....	dép. matin 8 50														
Antibes.....	dép. matin 8 50														
NICE.....	arr. matin 8 50														
Nice-Riquier.....	dép. matin 8 50														
Villefranche-sur-Mer.....	dép. matin 8 50														
Beaulieu.....	dép. matin 8 50														
Eze.....	dép. matin 8 50														
La Turbie.....	dép. matin 8 50														
MONACO.....	arr. matin 8 50														
MONTE CARLO.....	arr. matin 8 50														
Cabbé-Roquebrune.....	dép. matin 8 50														
Menton.....	dép. matin 8 50														
Vintimille { h. de Paris. arr. matin 8 50															
Vintimille { h. de Rome. dép. matin 8 50															
Gènes.....	arr. matin 8 50														

Ligne de GÈNES à VINTIMILLE, à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS															
STATIONS	70 omnib. 1 2 3	478 omnib. 1 2 3	8 luxe	10 rapide 1	46 omnib. 1 2 3	480 express 1	482 omnib. 1 2 3	484 omnib. 1 2 3	12 express 1 2	6252 Club train	486 mixte 1 2 3	490 omnib. 1 2 3	492 express 1	494 mixte 1 2 3	T L 242 1 2 3
Vintimille { h. de Rome. arr. matin 6 45															
Vintimille { h. de Paris. dép. matin 6 45															
Menton.....	dép. matin 6 45														
Cabbé-Roquebrune.....	dép. matin 6 45														
MONTE CARLO.....	arr. matin 6 45														
MONACO.....	arr. matin 6 45														
La Turbie.....	dép. matin 6 45														
Eze.....	dép. matin 6 45														
Beaulieu.....	dép. matin 6 45														
Villefranche-sur-Mer.....	dép. matin 6 45														
Nice-Riquier.....	dép. matin 6 45														
NICE.....	arr. matin 6 45														
Antibes.....	dép. matin 6 45														
Golfe-Juan.....	dép. matin 6 45														
Cannes.....	dép. matin 6 45														
Les Arcs.....	dép. matin 6 45														
Toulon.....	dép. matin 6 45														
MARSEILLE.....	dép. matin 6 45														
PARIS.....	arr. matin 6 45														

OBSERVATIONS

Les trains 15 et 47 sont omnibus de Marseille à Toulon. Le train 7 est express et poste à partir de Marseille.
Le train club 6251, qui correspondra avec la provenance de Paris, n'aura lieu que les mercredis, vendredis et dimanches.
Les trains facultatifs ne seront indiqués que lorsqu'ils seront réguliers.

OBSERVATIONS

Le train club 6252 n'aura lieu que les lundis, jeudis et samedis.
Le train 46 est mixte de Toulon à Marseille.
Les trains facultatifs ne seront indiqués que lorsqu'ils seront réguliers.
L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.